

“Kermès” de San José? Nous l'ignorons, et nous trouvons cette dénomination bien impropre. Car le véritable “Kermès” est une espèce de cochenille qui vit sur le chêne vert, dans l'Europe méridionale. La cochenille, d'ailleurs, est aussi de la famille des Coccides, et certaines espèces de ce genre—desséchées—servent, dans la pharmacie et dans l'industrie, à produire le carmin et d'autres teintures en rouge. Mais l'Aspidote n'est évidemment pas une cochenille : ce sont deux genres entomologiques différents ; le premier est d'ailleurs beaucoup plus petit.

Nous voyons par le discours du ministre de l'Agriculture prononcé à la Chambre des Communes le 16 mars, qu'il n'y a plus guère que le Maine qui, aux Etats-Unis, soit exempt des ravages du Pou de San José. Il est peut-être encore temps de préserver le Canada de ce fléau, et le gouvernement a vraiment bien fait de prendre sans délai des mesures énergiques pour y arriver. Il y va de l'existence même de notre industrie fruitière. Le seul moyen qui peut avoir chance de réussir, c'est l'interdiction absolue de l'importation de plants d'arbres ou d'arbrisseaux des pays infectés, et la loi récemment adoptée a précisément pour fin cette prohibition complète. Les plantes herbacées et les bulbes à fleurs ont seuls été exceptés, et pourront encore être importés, parce que l'Aspidote ne s'y attache pas. Les rosiers de l'étranger sont sur la liste des importations interdites.

Ajoutons que la progéniture d'un seul de ces insectes atteint le nombre de plusieurs millions, dans une même saison. Cela veut dire qu'il y a peu de moyens plus sûrs de le combattre que de l'empêcher d'entrer dans le pays. La rigueur de notre climat ne nous défendrait peut-être pas beaucoup contre l'*Aspidiotus perniciosus*, puisque nous avons déjà dans la province, au moins l'*A. neri* et l'*A.* (ou *Mytilaspis*) *pomorum*.

Notes météorologiques de l'Observatoire de Québec

	Mai.	
	1897	1898
Température moyenne.....	49°5	53°6
“ maxima.....	72°2	79°5
“ minima.....	30°2	29°0
Pluie, en pouces.....	5.1	3.6

Le mois de mai a été très beau et beaucoup plus chaud que l'année dernière.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau : 23, rue St-Louis, Québec.

Président : Sa Grandeur Mgr. L. N. Bégin.

Secrétaire-général : Ferdinand Audet, N. P.

Trésorier : P. G. Lafrance, caissier de la Banque Nationale.

Monsieur l'abbé J. Marquis a été nommé administrateur général du syndicat.

Cultivateurs, cercles agricoles et sociétés d'agriculture, envoyez-nous sans retard vos commandes pour grains et graines de semence de toutes sortes.

Transmettez-nous le plus tôt possible votre commande pour les engrais chimiques, tels que phosphates, superphosphates, chaux, plâtre, cendre, etc., etc.

Envoyez-nous aussi votre commande pour tous les instruments aratoires dont vous avez besoin.

Nous pouvons vous procurer des animaux reproducteurs de toutes espèces : chevaux, bestiaux, moutons, porcs, volailles, de toutes les races, y compris des reproducteurs “Jersey-canadiens.” Nous invitons tous ceux qui ont des animaux enregistrés de toutes races, à bien vouloir les indiquer au syndicat.

Le syndicat vend pour ses membres les produits de leur ferme et achète pour eux tout ce dont ils ont besoin.

Toutes les difficultés ou différends entre nos membres sont réglés sans retard, et tous les renseignements dont ils ont besoin leur sont communiqués.

Les cercles agricoles peuvent maintenant s'affilier au syndicat en lui payant annuellement seulement 10 centins par membre. Un cercle se composant de plus de 100 membres ne paiera jamais plus de 10 piastres.